

Les liens de la Société pédagogique genevoise avec la "Romande"

Autor(en): **Paquin, E. / Martin, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ingurgitent moins d'allemand que de hière et reviennent, épaissis de corps et d'esprit, incapables de se tirer d'un idiome de plus. Ce séjour leur aura porté préjudice en accroissant leurs travers. Bilingues amphibies par l'effet du cumul, ils ignoreront toujours leur véritable élément. Se trouve-t-il d'ailleurs un seul Genevois susceptible de parler un allemand impeccable ?

Ne ferait-on pas mieux, pour le plus grand bénéfice des élèves, d'instituer des cours de français donnés par des maîtres de français diplômés, sortis des universités de France et de nationalité française. Et, non à la place, mais en outre, de procurer à nos fils un séjour en Touraine, sinon à Paris, uniquement en vue de les tremper et de les retremper à la source même.

Qui sait si l'avenir n'appartient pas à cette suggestion. Peut-être le département de l'instruction publique va-t-il nous charger d'organiser, sur le modèle des colonies de vacances, des cures de bon français.

HENRI ODIER.

M. le *Président* remercie vivement M. le Dr Odier pour sa spirituelle communication.

M^{lle} Willy relève le trait bien genevois de la crainte exagérée du ridicule et regrette qu'aujourd'hui, époque éminemment utilitaire, la conversation pour elle-même soit laissée de côté.

M. Baatard croit que les traits décochés aux Genevois sont un peu acérés ; il pense que les conditions géographiques sont un facteur important dans la formation des langages.

3° Les liens de la Société pédagogique genevoise avec la « Romande ».

M. le *Président* communique à l'Assemblée la lettre suivante adressée au Bureau de la Romande en réponse à la lettre parue dans le dernier numéro du bulletin :

Monsieur le *Président* et Messieurs les membres du Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève.

Monsieur le *Président* et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 octobre dernier par laquelle vous invitez la Société

pédagogique genevoise à procéder à l'élection de ses délégués au sein du Comité Central de la Société pédagogique romande.

Notre Comité, considérant la situation faite à la Société pédagogique genevoise par l'existence d'une seconde section romande à Genève, a estimé qu'il était nécessaire de porter l'examen de nos relations avec la fédération romande devant notre Assemblée générale.

Dès qu'une décision sera prise, nous nous empresserons de vous la communiquer.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Comité :

Le secrétaire,

E. PAQUIN.

Le président,

E. MARTIN.

Comme le Bureau de la Romande (lettre du 6 octobre), le Comité a pensé que la question de la représentation des deux sections genevoises n'était pas définitivement tranchée. Il espère que le futur Bureau trouvera une solution satisfaisante.

Pour l'instant la question se ramène à ceci : Voulons-nous nommer nos délégués maintenant ou attendre la décision du Bureau jurassien ?

Dans une lettre adressée au Président, M. W. Rosier, empêché d'assister à la séance, engage, très vivement, ses collègues à maintenir les liens qui existent depuis si longtemps entre la Société pédagogique genevoise et la Société pédagogique de la Suisse romande.

M. F. Lagotala propose de nommer nos délégués sans plus tarder.

M. le Président croît, au contraire, qu'il ne nous est pas possible de le faire avant que cette question de représentation soit régularisée.

Il convient plutôt d'attendre le résultat de l'étude à laquelle vont se livrer les mandataires de la fédération romande. Nous saurons alors exactement dans quelles conditions cette élection pourra avoir lieu.

Suit une discussion à laquelle prennent part M^{lle} Willy, MM. Lagotala, Baätard et Charvoz.

A la votation, l'Assemblée repousse la proposition de M. La-

gotala, approuve l'attitude du Comité et décide, à une forte majorité, de surseoir à la nomination des délégués au Comité Central jusqu'au moment où elle connaîtra la décision à intervenir.

4° Propositions individuelles.

Néant.

La séance est levée à 4 h. 30 m.

Le bulletinier :

L. DURAND.
